



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0433

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Vénissieux**

objet : **Grand projet de ville (GPV) - Quartier Monmousseau Démocratie - Convention de mandat d'études préalables - Bilan de clôture et quitus SERL**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain**

**Rapporteur : Monsieur Collomb**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

**Séance publique du 15 décembre 2008****Délibération n° 2008-0433**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Vénissieux

objet : **Grand projet de ville (GPV) - Quartier Monmousseau Démocratie - Convention de mandat d'études préalables - Bilan de clôture et quitus SERL**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par sa délibération n° 2003-1108 en date du 7 avril 2003, le conseil de Communauté a décidé d'engager des études préalables afin de préciser la faisabilité et les conditions techniques opératoires et financières du projet urbain du quartier Monmousseau Démocratie à Vénissieux.

Ces études ont été confiées à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) par le biais d'un mandat signé le 17 novembre 2003.

Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle avait été fixé à 85 000 € HT, soit 101 660 € TTC, comprenant une rémunération du mandataire de 35 880 € TTC.

A ce jour, l'ensemble des études est achevé et a fait l'objet d'une réception définitive.

Le bilan de clôture en date du 12 septembre 2008 présenté par la SERL et visé par monsieur le commissaire aux comptes fixe le montant des dépenses totales à 84 990,45 € HT, soit 101 648,58 € TTC.

Les études étant achevées conformément au programme défini et l'enveloppe financière ayant été respectée, la SERL demande quitus de sa mission, en application de l'article 9 de la convention de mandat et par conséquent le solde de sa rémunération correspondant à 5 % de sa rémunération forfaitaire, à savoir 1 500 € HT, soit 1 794 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le bilan de clôture définitif arrêté le 12 septembre 2008 et présenté par la SERL pour le mandat d'études préalables sur le quartier Monmousseau Démocratie à Vénissieux.

**2° - Donne** quitus à la SERL pour sa mission de mandataire.

**3° - Autorise** le versement du solde de la rémunération à la SERL pour un montant de 1 794 € TTC.

**4° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 622 800 - fonction 824 - opération 0855.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.**